

Le 14 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 14 août 2017 à 20h et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Jacques Bédard, Christian Gravel et Marc Boivin formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 48 heures avant la journée de cette séance.

SM-167-08-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté selon les ajouts suivants :

- 6l) Autorisation de signatures : contrat de distribution de gaz naturel avec Gaz Métro
- 6m) Programme de supplément au loyer – marché privé – SL1 : autorisation de signatures de l'entente et engagement
- 6n) Contribution financière : solidarité Ristigouche Partie-Sud-Est

SM-168-08-17

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10
JUILLET 2017**

Lecture : chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 10 juillet 2017 tel que rédigé.

SM-169-08-17

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2017**

Lecture : chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 17 juillet 2017 tel que rédigé.

MOT ET RAPPORT DU MAIRE

Le Maire informe l'assistance des rencontres au cours du mois.

SM-170-08-17

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer 48 heures auparavant et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les listes des comptes compressibles et incompressibles de juillet 2017 au montant de 709 967,72 \$ incluant les salaires soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit :

salaires :	75 033,32 \$
comptes à payer :	193 661,82 \$
journaux des déboursés :	441 272,58 \$

RAPPORT FINANCIER NON FERMÉ POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2017

La directrice générale / greffière-trésorière a déposé le rapport financier non fermé de la Ville en date du 31 juillet 2017 et est disposée à répondre aux questions.

AVIS DE MOTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT UNIFORMISÉ RMU-2016 RELATIVE À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE

Règlement RMU-2016-01

Monsieur Carol Denis, conseiller de la ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis que, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté en vue de modifier le règlement RMU-2016 concernant les dispositions relatives au stationnement afin d'interdire le stationnement sur une partie des rues Rosaire-F-Savard et Gauthier en plus d'autoriser le stationnement périodique au-delà de la période autorisée sur trois emplacements de la rue Beauchamp.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 312-00-2012 VISANT À
PERMETTRE ET À RÉGLEMENTER LES ENSEIGNES
NUMÉRIQUES DANS LES ZONES COMMERCIALES ET
PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES AINSI QUE D'AJOUTER
DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LEURS IMPLANTATIONS
TOUT EN AUGMENTANT LA SUPERFICIE TOTALE
MAXIMALE DES ENSEIGNES PERMISES SUR LES
IMMEUBLES DANS LES ZONES COMMERCIALES,
PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES, INDUSTRIELLES ET
MIXTES**

Règlement 312-21-2017

Monsieur Carol Denis, conseiller de la ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis que, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté en vue de modifier le règlement de zonage numéro 312-00-2012 et qui visera à permettre et de règlementer les enseignes numériques dans les zones commerciales et publiques et institutionnelles ainsi que d'ajouter des dispositions spécifiques à leurs implantations tout en augmentant la superficie totale maximale des enseignes permises sur les immeubles dans les zones commerciales, publiques et institutionnelles, industrielles et mixtes.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

SM-171-06-17

**RÉSULTATS DE SOUMISSIONS : RÉPARATION DU MUR
EXTÉRIEUR DE LA CASERNE**

CONSIDÉRANT

les soumissions reçues pour la réparation du mur extérieur dont voici le détail, taxes en sus :

Construction DPL inc.	3 458,\$
FMA (9039-6177 Québec inc.)	3 000,\$

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil retienne les services de FMA (9039-6177 Québec inc.) au montant de 3 000,\$, taxes en sus, pour la réparation du mur extérieur de la caserne.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-22000-522.

SM-172-08-17

ACHAT D'UN ANALYSEUR DE CHLORE

CONSIDÉRANT l'âge de l'analyseur de chlore situé au réservoir de Saint-Marc-des-Carières et que son mauvais fonctionnement entraîne de fausses lectures momentanément et des alarmes;

CONSIDÉRANT que des prix ont été demandés à deux fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil procède à l'achat d'un analyseur de chlore auprès d'Entretien Chloratech Inc. au montant de 5 853,\$, taxes en sus, incluant la main-d'œuvre et les frais de déplacement de la compagnie.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-41200-526.

SM-173-08-17

**ENTRETIEN ET DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER
MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX : CHOIX DU
SOUSSIONNAIRE**

CONSIDÉRANT que le contrat d'entretien et de déneigement des chemins d'hiver municipaux et provinciaux de trois (3) ans s'est terminé à la fin avril;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu publication d'un appel d'offres par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver municipaux et provinciaux et qu'un prix a été demandé sur trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture du 14 août 2017, la Ville a reçu ces soumissions :

Entreprises Jacques Julien inc.	465 314,20 \$
Transport Gilles Tessier inc.	482 540,70 \$

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil retienne les services d'Entreprises Jacques Julien inc. au montant de 465 314,20 \$, taxes en sus, pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver municipaux et provinciaux pour trois années (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020) conditionnellement à la conformité de la soumission.

SM-174-08-17

APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE PAVAGE

CONSIDÉRANT que le plan d'intervention prévoit des travaux de réfection de routes;

CONSIDÉRANT l'obtention d'une aide financière pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) permettant ainsi d'effectuer des travaux de pavage dans certaines rues identifiées au plan d'intervention;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la publication d'un appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal Constructo pour des travaux de pavage pour les portions de rues identifiées soit les avenues Naud et Saint-Marcel et les rues Gauthier, Saint-Denis et Saint-Joseph.

SM-175-08-17

**APPEL D'OFFRES : TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET
MODIFICATIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que les plans et devis pour l'agrandissement du centre communautaire ont été réalisés par l'ingénieur et l'architecte;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'obtenir les services d'un entrepreneur pour effectuer les travaux d'agrandissement et de modifications au centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la publication d'un appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal Constructo pour des travaux d'agrandissement et de modifications du centre communautaire.

SM-176-08-17

**AUTORISATION DE SIGNATURES : CONTRAT DE
DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL AVEC GAZ MÉTRO**

CONSIDÉRANT que le projet d'extension pour amener le gaz naturel à Saint-Marc-des-Carières devrait se réaliser pour décembre 2018 tel qu'annoncé officiellement par le gouvernement provincial, le 27 juillet 2017;

CONSIDÉRANT que Gaz Métro doit déposer des contrats de distribution à la Régie de l'Énergie afin de justifier la faisabilité et la viabilité du projet d'extension;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale/greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Ville le contrat de distribution de gaz naturel avec obligation minimale annuelle (OMA) pendant cinq (5) ans afin que le Centre récréatif Chantal Petitclerc soit desservi par le réseau de gaz naturel de Gaz Métro.

SM-177-08-17

**PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER – MARCHÉ
PRIVÉ – SL1: AUTORISATION DE SIGNATURES DE
L'ENTENTE ET ENGAGEMENT**

CONSIDÉRANT que le Conseil s'est engagé à participer au Programme de supplément au loyer – marché privé – SL1 de la Société d'habitation du Québec selon la résolution SM-044-02-17;

CONSIDÉRANT que la ville de Saint-Marc-des-Carières a obtenu trois (3) places afin de répondre notamment aux besoins de citoyens à faible revenu vivant une situation de marginalisation;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le maire et la directrice générale/greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Ville l'entente avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Saint-Marc-des-Carières.

QUE le Conseil autorise l'Office municipal d'habitation du Québec à gérer le Programme de supplément au loyer.

QUE le Conseil s'engage à défrayer dix pour cent (10%) des coûts de subvention et de gestion du supplément au loyer et tout coût additionnel non accepté par la Société d'habitation du Québec et inhérent au non-respect de la présente entente par l'Office municipale d'habitation.

SM-178-08-17

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE : SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE
PARTIE-SUD-EST**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise une contribution financière de 250,\$ pour appuyer la campagne de solidarité de la municipalité de Ristigouche Partie-Sud-Est.

QUE le Conseil encourage et soutienne la municipalité de Ristigouche Partie-Sud-Est dans son appel à la solidarité.

QUE ce montant soit pris au poste budgétaire #02-70291-970.

SM-179-08-17

FACTURE : RÉFECTION DU 3^E RANG EST : DÉRY TÉLÉCOM

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #027043 au montant de 22 832,\$, taxes en sus, à Déry Télécom pour le déplacement des lignes au 3^e Rang Est.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-04015-721.

SM-180-08-17

**FACTURE : RÉFECTION DU 3^E RANG EST : SUIVI
ENVIRONNEMENTAL : LABORATOIRES D'EXPERTISES DE
QUÉBEC LTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #025880 au montant de 2 850,49 \$, taxes en sus, aux Laboratoires d'expertises de Québec ltée pour le suivi environnemental au 3^e Rang Est.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-04015-721.

SM-181-08-17

**FACTURE : RÉFECTION DU 3^E RANG EST : CONTRÔLE
QUALITATIF DES MATÉRIAUX : LABORATOIRES
D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #025912 au montant de 4 927,48 \$, taxes en sus, aux Laboratoires d'expertises de Québec ltée pour le contrôle qualitatif des matériaux au 3^e Rang Est.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-04015-721.

SM-182-08-17

FACTURE : RÉFECTION DU 3^E RANG EST :
RECOMMANDATION DE PAIEMENT #2 : PAGÉ
CONSTRUCTION – DIVISION DE SINTRA INC.

CONSIDÉRANT les recommandations de paiement #2 pour la réfection du 3^e Rang Est de WSP Canada inc.;

EN CONSÉQUENCE;

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil autorise le paiement de la recommandation de paiement #2 datée du 1^{er} août 2017 au montant de 592 165,98 \$, taxes en sus, à Pagé Construction – division de Sintra inc. pour les travaux effectués au 3^e Rang Est.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-04015-721.

SM-183-08-17

CONTRIBUTION FINANCIÈRE : SOIRÉE BÉNÉFICE POUR
SAMUEL

CONSIDÉRANT la demande financière par le comité organisateur pour une soirée bénéfice incluant un souper spaghetti et un spectacle;

CONSIDÉRANT que le comité organise le 21 octobre en après-midi un rallye et demande au conseil l'autorisation de circuler dans les rues suivantes : Julien, Matte, Principale, du Collège et Bourque;

EN CONSÉQUENCE;

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil autorise la location gratuite de la salle du centre communautaire pour l'activité prévue à cette cause et fait un don de 250,\$.

QUE le Conseil autorise l'utilisation des rues Julien, Matte, Principale, du Collège et Bourque pour le rallye du 21 octobre en après-midi.

QUE le Conseil souhaite la meilleure des chances aux parents et félicite le comité organisateur de leur support à cette cause.

QUE ce montant soit pris au poste budgétaire #02-70291-970.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-184-08-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h32.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés. Guy Denis, maire